

n'empêchent pas que la Guadeloupe et la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes, et le droit naturel de tout propriétaire est de vendre à qui il veut et le plus qu'il peut les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée, et peut-être le fallait-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions qu'éprouve le colon, vouloir le priver des commodités et des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagère avec ses propres concitoyens, c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, et qui ne sera jamais accordé que par un ministère ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux îles donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés et avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du royaume les richesses territoriales de la Guadeloupe et des petites îles qui en dépendent.

xxx.
Quelles sont
les dépendances de la
Guadeloupe.

La Désirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est de ces îles. Son terrain, excessivement aride et de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitans, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel

temps précisément a commencé cet établissement; mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites îles, qui, avec un îlot, forment un triangle et un assez bon port. Trente Français qu'on y avait envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau avant qu'on eût eu le temps de creuser des citernes. Ils y retournèrent en 1652, et y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café et cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galande, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupaient en furent chassés en 1648 par les Français, qui eurent des attaques vives et fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent, où s'est successivement formée une population de sept ou huit cents blancs et de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin et Saint-Barthélemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq et cinquante lieues. On a parlé de la première de ces îles dans l'histoire des établissemens hollandais. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers, et ses vallées

que des sables, jamais arrosées par des sources ou par des rivières, et beaucoup trop rarement par les eaux du ciel. Elle est même privée des commodités d'un bon port, quoique tous les géographes l'aient félicitée de cet avantage. En 1646 cinquante Français y furent envoyés de Saint-Christophe. Massacrés par les Caraïbes en 1656, ils ne furent remplacés que trois ans après. L'aridité du sol les fit recourir au bois de gayac qui couvrait leur nouvelle patrie, et dont ils firent de petits ouvrages qu'on recherchait assez généralement. Cette ressource eut un terme, et le soin de quelques bestiaux qui allaient alimenter les îles voisines la remplaça. La culture du coton ne tarda pas à suivre, et la récolte s'en élève à cinquante ou soixante milliers, lorsque, ce qui arrive le plus souvent, des sécheresses opiniâtres ne s'y opposent pas. Jusqu'à ces derniers temps les travaux ont tous été faits par les blancs, et c'est encore la seule des colonies européennes établies dans le Nouveau-Monde où les hommes libres daignent partager avec leurs esclaves les travaux de l'agriculture. Le nombre des uns ne passe pas quatre cent vingt-sept, ni celui des autres trois cent quarante-cinq. L'île, dans son plus grand rapport, en nourrirait difficilement davantage.

La misère de ses habitans est si généralement connue, que les corsaires ennemis qu'on y a vu souvent relâcher, ont toujours fidèlement payé le peu de rafraîchissemens qui leur ont été fournis,

quoique les forces manquassent pour les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis et dans l'âme des corsaires. Ce n'est donc que la crainte et l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé qui pille un vaisseau richement chargé n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource et sans défense.

Au dernier décembre 1788, la Guadeloupe, en y comprenant les îles plus ou moins fertiles soumises à son gouvernement, comptait treize mille blancs de tout âge et de tout sexe, quatorze cents noirs ou mulâtres libres, cent mille esclaves. Cette population cultivait cinq à six cent mille cacaotiers, onze à douze millions de cotonniers, dix-neuf à vingt millions de cafiers, quatre cents sucreries qui couvraient vingt-sept à vingt-huit milles carrés de terre.

Cette année la colonie reçut de sa métropole, sur cinquante-quatre navires jaugeant quatorze mille huit cent soixante-sept tonneaux, pour 5,308,000 livres de marchandises. De son côté, elle lui envoya onze mille cent quatre-vingt-dix-neuf quintaux de sucre brut; soixante-quatre mille trois cent trente-six quintaux de sucre terré; soixante-seize mille cinq cent onze quintaux de sucre tête; trente-sept mille trois cents quintaux de café; sept mille quatre cent onze quintaux de coton; cinq cent cinquante-neuf quintaux de

xxxj.
Situation
actuelle de
la Guade-
loupe et des
petites îles
qui lui sont
soumises.

cacao, et quelques autres productions dont la valeur ne s'élève pas au-dessus de 133,000 livres. Tous ces objets réunis ne furent vendus en France que 13,053,000 livres.

Le commerce étranger versa ouvertement dans l'île pour 3,424,000 livres d'objets permis par les réglemens. La fourniture faite par les États-Unis s'éleva à 1,629,000 livres; par les Anglais, à 1,599,000 livres; par les Espagnols, à 4,000 liv.; par les Hollandais, à 58,000 l.; par les Portugais, à 98,000 liv.; par les Danois, à 36,000 liv. Les uns et les autres furent payés en denrées coloniales.

Si ces supputations fréquentes fatiguent un lecteur oisif, on espère qu'elles ennuièrent moins des calculateurs politiques, qui, trouvant dans la population et la production des terres la juste mesure des forces d'un état, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espèce qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puissances maritimes et commerçantes qui ont des établissemens dans le Nouveau-Monde. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; et l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent en faveur de l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquens, assez de peintures ingénieuses amusent et trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'apprécier la vérité, le résultat de leur histoire, et de savoir

moins ce qu'ils ont été que ce qu'ils sont: car l'histoire du passé, surtout par la manière dont elle a été écrite, n'appartient guère plus au siècle où nous vivons que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent un dénombrement de nègres et d'animaux, de terres et de productions; en un mot, des détails qui, malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les fondemens physiques de la société.

Les ports de mer de France se plaignent de ne pas voir arriver dans leurs magasins tous les produits de la Guadeloupe. C'est leur faute. Qu'ils multiplient leurs expéditions, et la colonie sera dispensée de porter ses denrées à la Martinique; qu'ils lui vendent des esclaves, et elle ne livrera plus ses colons à la Dominique pour recruter ses ateliers; qu'ils ne la laissent pas manquer de subsistances, et elle ne donnera plus, outre ses sirops, ses cafés à l'Amérique septentrionale; qu'ils fournissent à tous ses besoins, et elle ne livrera plus ses sucres à Saint-Eustache pour les échanger contre les marchandises des Indes orientales, et contre l'argent qui lui est devenu nécessaire pour s'acquitter envers l'ancienne et la nouvelle Angleterre.

Quelques hommes timides craignent de voir déchoir dans peu ce bel établissement. La partie connue sous le nom de Guadeloupe, et cultivée depuis très-long-temps, n'est pas, disent-ils,

susceptible d'une grande amélioration. La Grande-Terre ne se soutiendra pas dans l'état florissant où un heureux hasard l'a portée. Ce vaste espace, couvert de ronces il y a trente ans, et qui fournit aujourd'hui les trois cinquièmes des récoltes, n'a pas un bon sol. Les sucres y sont d'une qualité très-inférieure. Privé de forêts, de rosées et de rivières, il est exposé à de fréquentes sécheresses qui détruisent ses bestiaux et ses productions. Le temps ne fera qu'accroître ces calamités.

Nous sommes bien éloigné d'adopter ces inquiétudes, et l'on jugera des raisons de notre sécurité. La colonie a beaucoup d'esclaves, et de grandes facilités pour en augmenter le nombre. Peu d'entre eux sont employés au service domestique, à la navigation et au commerce. L'agriculture est l'occupation unique de presque tous. Il leur reste un vaste terrain à défricher, et celui qui a été mis récemment en valeur est plus fécond que le terrain fatigué par une longue exploitation. Leurs maîtres sont proprement sans dettes, et n'ont pas encore contracté ce goût de luxe qui détruit tant de fortunes à leur voisinage. Des mœurs simples permettent aux planteurs de reverser sur leurs habitations la plus grande partie du revenu qu'ils en ont tiré. Ces considérations nous font présumer que, loin de décliner, la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faite de sa prospérité sans le secours et malgré les entraves du gouvernement.

C'était anciennement dans la Guadeloupe proprement dite, et à Saint-Charles de la Basse-Terre, que se réunissaient toutes les productions de la colonie, quoique ce ne soit qu'une rade foraine dont l'accès est difficile, et où le séjour est dangereux. La plupart des navigateurs ont tourné récemment leurs voiles vers la Pointe-à-Pitre. C'est un port profond et assez sûr, placé à une des extrémités de la Grande-Terre. Il fut découvert par les Anglais, dans le temps qu'ils restèrent les maîtres de la colonie, et ils s'occupaient du soin de lui donner de la salubrité, lorsque la paix leur arracha leur proie. La cour de Versailles suivit cette idée d'un vainqueur éclairé, et fit tracer sans délai le plan d'une ville qui s'est accrue très-rapidement. La nature, les vents, le gisement des côtes, tout veut que le commerce d'une si grande possession se concentre dans cet entrepôt. Il ne doit rester à Saint-Charles que ce qui se récolte dans les quartiers du Baillif, de Deshays, de Bouillante, de la Pointe-Noire et des Trois-Rivières. Cependant cette ville continuera à être le siège du gouvernement, puisque c'est là qu'est la force, puisque c'est là que sont les fortifications.

Si l'ennemi qui attaquerait la colonie ne voulait que ravager la Grande-Terre, y enlever les esclaves et les bestiaux, il serait impossible de l'en empêcher, ou même de l'en punir, à moins qu'on ne lui opposât une armée. Le fort Louis,

xxxii.
Mesures
prises par la
France pour
préserver la
Guadeloupe
de l'invasion.

qui défend cette partie de l'établissement, n'est qu'un misérable fort à étoile, incapable d'une résistance un peu opiniâtre. Tout ce que l'on pourrait se promettre, ce serait d'empêcher que la dévastation ne s'étendit plus loin. La nature du pays offre plusieurs positions plus heureuses les unes que les autres pour arrêter sûrement un assaillant, quelle que soit sa valeur, quelles que soient ses forces. Il serait donc obligé de se rembarquer pour aller attaquer la Guadeloupe proprement dite.

Sa descente ne pourrait s'opérer qu'à la baie des Trois-Rivières et à celle du Baillif; ou plutôt ces deux endroits seraient plus avantageux au succès de son entreprise, parce qu'ils l'approcheraient plus près que tous les autres du fort Saint-Charles de la Basse-Terre, et qu'ils lui présenteraient moins d'obstacles à surmonter.

Qu'il préfère de ces deux plages celle qu'il lui plaira, il ne trouvera en arrivant à terre qu'un terrain couvert de bois, coupé de rivières, de chemins creux, de gorges, d'escarpemens, qu'il faudra passer sous le feu des partis français. Lorsque, par la supériorité de ses forces, il aura vaincu ces difficultés, il sera arrêté par la hauteur du grand Camp. C'est un plateau que la nature a entouré de la rivière du Gallion et de ravines effroyables. L'art y a ajouté des parapets, des barbottes, des flancs, des embrasures, pour donner à l'artillerie qu'on y a placée la meilleure di-

rection qu'il était possible. Ce retranchement, quoique redoutable, doit être pourtant forcé. On ne présume pas qu'un général intelligent pût jamais se déterminer à laisser derrière lui un poste de cette nature. Ses convois seraient trop exposés, et il ne pourrait que difficilement se procurer tout ce qui est nécessaire pour ses opérations du siège du fort Saint-Charles.

Si ceux qui furent chargés les premiers de mettre en sûreté la Guadeloupe eussent été gens de guerre, ou même simplement ingénieurs, ils n'auraient pas manqué de prendre la position qui se trouve entre la rivière de la grande Anse et celle du Gallion pour leur point à fortifier. Leur place aurait eu du côté de la mer un front qui aurait renfermé un bassin capable de contenir une quarantaine de navires, qui eût inquiété les vaisseaux ennemis au large, et qui eût été lui-même hors d'insulte. Ses fronts du côté des rivières de la grande Anse et du Gallion eussent été inaccessibles, étant assis sur le sommet de deux escarpemens fort roides. Le quatrième front aurait été le seul attaquable, et il était aisé de le renforcer autant qu'on aurait voulu.

En se déterminant à la position actuelle du fort Saint-Charles, les ouvrages qu'on y construisit auraient dû au moins se flanquer, se défilier réciproquement de la mer et des hauteurs. Mais on s'éloigna si fort des bons principes, que les feux des fortifications furent tout-à-fait mal dirigés,

que l'intérieur des ouvrages était vu à découvert de toutes parts, qu'on pouvait battre les revêtemens par le pied.

Tel était le fort Saint-Charles lorsqu'en 1764 on voulut s'occuper du soin de le mettre en état de défense. Peut-être eût-il convenu de le raser, et de placer les nouvelles fortifications sur la position qu'on a indiquée. On se borna à revêtir d'ouvrages extérieurs le mauvais fort élevé par des mains malhabiles; d'y ajouter deux bastions du côté de la mer; un bon chemin couvert qui règne tout autour avec des glacis, partie coupés, et partie en pente douce; deux grandes places d'armes rentrantes, ayant chacune un bon réduit, et derrière elles de bonnes tenailles, avec caponnières et poternes de communication au corps de la place; deux redoutes, l'une sur la prolongation de la capitale de l'une des deux places d'armes, et l'autre à l'extrémité d'un excellent retranchement fait le long de la rivière du Gallion, et dont le terre-plain est défendu par le canon tiré d'un autre retranchement fait sur le sommet de l'escarpement du bord opposé de la même rivière; des fossés larges et profonds; une citerne et un magasin à poudre à l'épreuve de la bombe; enfin assez de souterrains pour loger le tiers de la garnison. Tous ces dehors bien entendus, ajoutés au fort, mettront un commandant actif et expérimenté en état de soutenir avec deux mille hommes un siège de deux mois, et peut-être

davantage. Quoi qu'il en puisse être de la résistance qu'opposera la Guadeloupe aux attaques de ses ennemis, il est temps de s'occuper de Saint-Domingue.

Cette île a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à peu près de trente, et son circuit de trois cent cinquante ou six cents, en faisant le tour des Anses. Elle est coupée dans toute sa longueur, qui va de l'est à l'ouest, par une chaîne de montagnes d'où l'on tirait beaucoup d'or avant que les mines du continent eussent fait négliger les siennes. Sa situation au centre d'un grand archipel paraît lui en avoir destiné l'empire. La Jamaïque n'en est éloignée que de trente lieues, Porto-Rico que de dix-huit, et Cuba que de douze.

Le navigateur qui approche de la partie de l'île restée aux Espagnols n'aperçoit qu'un amas informe de terres entassées, et découpées vers la mer par des baies ou par des promontoires. On n'y reconnaît la main de l'homme qu'aux destructions qu'elle y a opérées. Les possessions françaises, quoique couvertes de plantations plus ou moins riches depuis les bords de l'Océan jusqu'à la cime des collines, n'offrent pas un aspect beaucoup plus riant. C'est toujours un horizon semblable; ce sont partout les mêmes accidens, les mêmes cultures, les mêmes couleurs, les mêmes bâtimens. L'œil fatigué ne peut se reposer en aucun endroit sans retrouver ce qu'il quitte, sans revoir

xxxiii.
Courte description de
l'île de Saint-Domingue.